LE CLUB DES CHEFS DE SECTION PARACHUTISTE AU FEU

Le « maréchal » Oudinot

Bien qu'il soit connu de certains initiés du monde de la Défense et des Anciens combattants, le Club des chefs de section parachutiste au feu apparaît, y compris dans les cercles parachutistes contemporains, comme une entité plutôt mystérieuse dont on ignore aussi bien les finalités que le statut ou les modalités d'admission. Cet article a donc pour but d'en lever le voile et de contribuer à le faire mieux connaître dans une période où, du fait de la disparition progressive de ses plus anciens membres, il doit trouver une nouvelle vie tout en respectant les principes affirmés par ses pères fondateurs qui l'ont créé il y a désormais plus d'un quart de siècle.

Initialement réservé aux seuls anciens chefs de section para au feu, il a déjà beaucoup évolué ces dernières années pour tenir compte des contextes d'engagement de nos unités parachutistes depuis la fin de la guerre d'Algérie. Ainsi, son recrutement s'est élargi à tous les cadres parachutistes qui, à la tête d'une section ou d'un peloton, d'une compagnie, d'un escadron ou d'une batterie, ou d'un groupement opérationnel, ont commandé en opération et connu l'épreuve du combat. Sont aussi assimilés de plein droit, comme cela a toujours été le cas dans l'histoire du Club, les aumôniers, transmetteurs, DLO, médecins qui ont, dans les rangs des unités parachutistes, partagé des moments de vérité et d'aventure extrême.

Avoir commandé au combat ou en opération est une condition nécessaire mais non suffisante pour appartenir au Club. Car, au-delà de ce critère déterminant, il y en a un autre, essentiel: la qualité de l'homme (ou de la femme), sa fidélité aux valeurs parachutistes qui caractérise les membres actuels, sa liberté d'esprit, tout ce qui fonde une personnalité exemplaire tant dans la société militaire que civile.

Ainsi le Club n'est pas un rassemblement mondain, ni une amicale qui cherche à augmenter toujours plus ses effectifs. Il conduit une action de recrutement sélective, mesurée et raisonnée, par un processus de cooptation qui permet d'éviter des recrutements ne correspondant pas à ses références et son histoire.

Car le Club trouve son origine dans la volonté de quatre grands anciens prestigieux, meurtris par la désespérante issue de notre action en Indochine et profondément blessés par la fin tragique de la guerre d'Algérie, de se retrouver plus de vingt ans après les douloureuses années 1960-1961, régulièrement mais de manière informelle, avec des frères d'arme choisis pour leur passé opérationnel et parachutiste et leur esprit de camaraderie. Il s'agissait de Georges Oudinot, Alain Léger, Raymond Muelle, et François Rioual. Tous les quatre, combattants d'Indochine et d'Algérie, voire de la Résistance, avec des états de service extraordinaires, avaient eu affaire à la Justice Militaire. Si leur carrière de soldat fut brisée, la source de leur amertume résidait surtout dans le fait d'avoir été malgré eux les acteurs d'un abandon, tant en Indochine qu'en Algérie, dicté par les politiques et l'Histoire. Dispersés dans la vie civile, ils avaient besoin de se réchauffer le cœur en « remontant le Mékong » avec des camarades ayant vécu les mêmes expériences.

Ce contexte a incontestablement marqué l'esprit du Club qui a rassemblé maints « soldats perdu s», illustres anciens tels Denoix de Saint Marc, Botella, Cabiro, Faulques, Sergent, Morin, Godot, le « Crabe Tambour » Pierre Guillaume, Masselot, Lecomte...

Le commandant François Rioual

Le capitaine Paul-Alain Léger alors qu'il était encore jeune sous-lieutenant dans les SAS

Mais le club a aussi privilégié la reconnaissance de l'esprit para dans ce qu'il a de plus exigeant et, à ce titre, accueilli dès les premières années des parachutistes ayant eu un destin différent. En effet, Georges Oudinot, (appelé familièrement « le maréchal », du fait de son lien avec le maréchal de Napoléon), contraint de quitter l'uniforme comme chef de bataillon malgré des états de service exceptionnels, avait signé avec ses trois compères, le 14 janvier 1987, une lettre fondatrice, qui, outre l'amitié, évoquait aussi le besoin de réfléchir ensemble à des problématiques de défense, d'économie ou de société.

Elle posait le principe d'un «Club» ouvert aux paras des trois Armées ayant effectivement commandé une section (ou l'équivalent) de paras au feu : ceci permettrait d'y accueillir les meilleurs des sous-officiers et « les jeunes qui, aujourd'hui ou demain, suivraient la même voie... »

L'admission au Club ne serait pas automatique mais subordonnée à un double parrainage et à l'approbation du « Premier Cercle » des fondateurs et de leurs proches. C'est donc sur ces postulats fondateurs que le Club s'est développé au fil des ans, jusqu'à rallier des représentants de la quatrième génération du feu. L'intégration de membres issus des nouvelles générations du feu a d'ailleurs contribué à élargir son horizon tout en protégeant la liberté de pensée et de parole de chacun.

Car si le Club se garde de toute prise de position à connotation politique et de tout engagement partisan, il ne manque pas à sa tradition rebelle et retrouve souvent, en particulier lorsqu'il s'agit de notre Défense, des accents autres que « politiquement corrects ». Ainsi le Club est resté une association totalement originale, qui n'a pas de siège social, de statut déclaré, pas de conseil d'administration, d'Assemblée générale, de drapeau ou d'insigne distinctif. Il n'exige aucune cotisation, mais fait appel à la libre générosité de ses membres pour subvenir à de plus que modestes frais de fonctionnement. L'essentiel de ceux-ci est consacré à la réalisation et la diffusion d'un bulletin de liaison trimestriel qui sert de trait d'union entre tous et particulièrement avec ceux que l'âge, les problèmes de santé ou même la disponibilité privent de mobilité et qui ne peuvent participer au déjeuner, lui aussi trimestriel, qui réunit à Paris (en général au Cercle National des Armées à Saint Augustin) les membres pour un moment de convivialité pouvant être partagé par les épouses et les veuves de camarades qui le souhaitent.

Le Club invite parfois une personnalité de marque à intervenir sur un sujet d'intérêt général. C'est ainsi, par exemple, que furent accueillis récemment, parmi d'autres et dans l'ambiance toujours conviviale des réunions, le général Bosser, CEMAT, comme le général de Saint Quentin, patron du COS.

Adhérent à la FNAP - Fédération Nationale des Associations Parachutistes- en tant que club para, tandis que nombre de ses membres adhèrent à titre individuel à l'UNP, le Club, compte tenu de ses références, a toujours eu un effectif relativement limité, le solde des rappels auprès de l'archange Michel étant à peu près compensé par les recrutements.

Il a évolué, mais s'est caractérisé et se caractérise toujours par le nombre de citations qu'il affiche ainsi que par le nombre de ses dignitaires et titulaires de la Légion d'honneur et de la Médaille militaire. Le Club adhère par ailleurs collectivement à l'ASAF - Association de Soutien à l'Armée Française - qui rassemble et doit encore plus rallier ceux qui observent la plus extrême et indispensable vigilance à l'égard des problèmes liés à la Défense Nationale.

L'esprit du Club, c'est surtout et d'abord, comme l'écrivait Georges Oudinot pour le présenter, la vocation à regrouper officiers et sous-officiers parachutistes d'active ou de réserve qui ont commandé au feu une section de parachutistes, c'est à dire à l'échelon le plus modeste, celui où le chef s'enrichit au contact direct des hommes et où il conduit le combat au plus près d'eux… là où un ordre suffit : « derrière moi, en avant ! ».

« derrière moi, en avant ! ».

Même si le critère «section» a évolué, s'y retrouvent aujourd'hui, sans cloisonnement, les vétérans et ceux qui, plus récemment, ont maintenu haut nos traditions en assumant une large part des missions d'intervention extérieures. Le Club prouve qu'il est possible de réunir les parachutistes en transcendant les grades, les statuts – active et réserve – les Armes et même les Armées (Air et Marine) et de faire la promotion de l'idée « d'unité » dans toutes les associations paras auxquelles ses membres appartiennent.

Le Club se veut totalement fidèle à l'esprit qui a présidé à sa création et à sa pérennisation. Unissant ses membres par des souvenirs communs et des valeurs partagées, il crée des liens d'amitié chaleureux, bien particulièrement précieux dans une société où ces références paraissent parfois hors des considérations de beaucoup de nos contemporains.

Général de corps d'armée (R) Jean Claude THOMANN
Président du Club des chefs de section parachutiste au feu

Raymond Muelle à la tête de son peloton du 1er Choc à Calvi